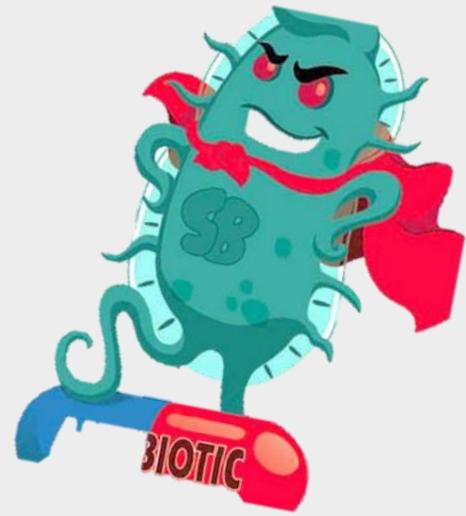


VOUS ETES PORTEUR D'UNE BACTERIE MULTI-RESISTANTE OU HAUTEMENT RESISTANTE AUX ANTI-BIOTIQUES (BMR / BHRe)

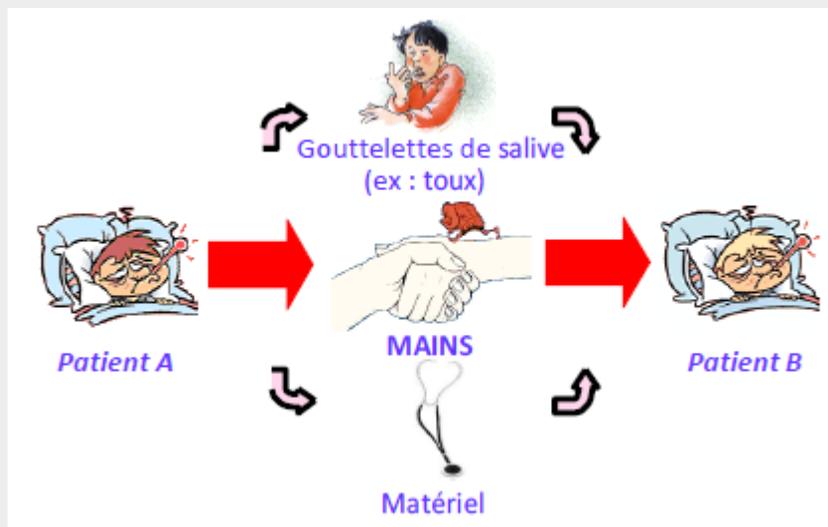
Réf : 824

Qu'est ce qu'une BMR / BHRe ?

Nous sommes tous porteurs de bactéries : sur notre peau, nos muqueuses et dans notre tube digestif. La plupart de ces bactéries sont naturellement sensibles aux antibiotiques mais elles peuvent devenir résistantes ou **totale**ment résistantes sous l'influence de traitements antibiotiques. Il est alors difficile de soigner les infections causées par ces bactéries. Exemple : le staphylocoque doré multi-résistant.



Quels sont les modes de transmissions ?



Comment sait-on qu'un patient est porteur d'une BMR / BHRe ?

Tout patient hospitalisé peut être porteur, même en l'absence de signes d'infection (portage sain). Le portage est identifié : soit lors d'un dépistage au niveau du nez, de la peau, sur les plaies, ou dans le rectum ou alors, lors d'une infection.

PRECAUTIONS RECOMMANDEES

Certaines précautions peuvent prévenir la transmission de BMR/BHRe

En hospitalisation de courte et moyenne durée

Un logo apposé sur la porte de votre chambre et sur vos dossiers permet de signaler à tous, les précautions qu'ils doivent prendre lors des soins et des visites.

Mesures essentielles pour le patient et les visiteurs :

Hygiène des mains avec une **solution hydroalcoolique** avant de sortir de la chambre



Mesures complémentaires :

POUR LE PATIENT : Procéder à **une toilette** et au **changement de vêtements** quotidiennement, **n'utiliser que les W.C de la chambre**, suivi d'une **hygiène des mains**, **ne pas se déplacer** dans une autre chambre

POUR LES VISITEURS : **Ne pas s'asseoir sur le lit du patient**, **ne pas utiliser les W.C.** du patient, **limiter le nombre de visiteurs** dans la chambre

Selon la situation, d'autres précautions peuvent vous être demandées (ex : port de masque, de surblouse)



PENDANT COMBIEN DE TEMPS CES PRÉCAUTIONS DOIVENT – ELLES ÊTRE PRISES ?

Généralement, **pendant toute la durée de l'hospitalisation** si elle est courte. Si l'hospitalisation se prolonge, une réévaluation sera faite.

PRECAUTIONS RECOMMANDES

En hospitalisation ou soins à domicile

Signalez votre portage de BMR/BHRe aux soignants qui vous visitent (infirmier, kinésithérapeute, médecin, aide-soignant, pédicure,...) afin qu'ils respectent des précautions, essentiellement l'hygiène des mains.



En maison de retraite ou soins de longue durée

Suivant la fragilité des pensionnaires, les précautions à prendre seront variables : plus l'établissement sera médicalisé et les pensionnaires fragiles, plus ces précautions ressembleront à celles de l'hôpital. Dans tous les cas, les mesures d'hygiène de base doivent être respectées : **hygiène des mains, hygiène corporelle, changement de vêtement**



PAS DE PRECAUTIONS PARTICULIERES

Au domicile

Avec le temps, vos bactéries habituelles vont remplacer le plus souvent celles acquises à l'hôpital. Vous pouvez donc reprendre vos **activités relationnelles et professionnelles**, **sans précaution particulière** en respectant simplement une hygiène corporelle quotidienne.



Si vous devez être à nouveau hospitalisé dans les mois qui suivent, signalez que vous avez été porteur de BMR/BHre afin qu'une recherche soit faite, si possible, à votre admission.



Si ces informations soulèvent des questions, le personnel soignant et les professionnels de l'hygiène de l'établissement sont prêts à y répondre. N'hésitez pas à vous adresser à eux.